

Initiative sur l'alimentation

Initiative populaire « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) »

But

La Suisse doit produire nettement plus d'aliments elle-même pour être moins dépendante de l'étranger.

Situation actuelle

Selon la Constitution fédérale, la Confédération doit créer les conditions pour que la population suisse dispose de suffisamment d'aliments de qualité et abordables. Le [taux d'auto-approvisionnement net](#) de la Suisse est d'environ 45 pour cent.

L'agriculture suisse est soumise à des règles protégeant l'environnement, la [biodiversité](#) et l'eau potable. Le Conseil fédéral et le Parlement veulent renforcer la sécurité alimentaire et rendre l'agriculture plus durable. Le Conseil fédéral prévoit p. ex. de porter le taux d'auto-approvisionnement net à au moins 50 pour cent d'ici 2050.

Une initiative populaire demandant que la Suisse produise beaucoup plus d'aliments elle-même a également été déposée. C'est pour cette raison que nous votons à présent sur ce sujet.

Qu'est-ce qui changerait ?

Si l'initiative est acceptée, la Constitution fédérale sera modifiée. Il y sera inscrit que :

- Le taux d'auto-approvisionnement net de la Suisse doit être porté à au moins 70 pour cent. Pour cela, il faut produire et consommer moins d'aliments d'origine animale et davantage d'aliments d'origine végétale.
- L'eau potable doit être explicitement reconnue comme un aliment devant être disponible en quantité suffisante pour la population suisse.
- La fertilité des sols et la biodiversité doivent être mieux protégées.
- La pollution due aux produits phytosanitaires et aux engrais doit être réduite.

Les nouvelles prescriptions doivent être mises en œuvre dans les dix ans suivant l'acceptation de l'initiative. La Confédération doit soutenir financièrement les adaptations nécessaires dans l'agriculture.

Taux d'auto-approvisionnement net

Le taux d'auto-approvisionnement net indique quelle part des aliments consommés en Suisse est réellement produite dans le pays. Il montre, p. ex., dans quelle mesure un pays peut faire face à des pénuries à l'échelle internationale. Son calcul tient compte du fait qu'une partie des aliments d'origine animale est produite avec des aliments pour animaux importés. Il est donc inférieur au taux d'auto-approvisionnement brut et reflète mieux l'indépendance réelle de la Suisse dans la production alimentaire.



Biodiversité

La biodiversité est le terme scientifique pour désigner la diversité biologique. La biodiversité comprend la diversité des espèces animales et végétales (diversité des espèces), la diversité au sein des espèces (diversité génétique) ainsi que la diversité des habitats et des écosystèmes. Un écosystème est une communauté d'êtres vivants (p. ex. animaux, plantes et êtres humains) dans leur environnement.



Oui

Arguments des partisans

- L'auto-approvisionnement de la Suisse diminue. En cas de crise, l'agriculture ne peut pas nourrir la population. L'initiative veut répondre à ce problème.
- Les terres fertiles et la biodiversité doivent être préservées pour garantir des récoltes abondantes et sûres ainsi que pour protéger les plantes.
- L'initiative permet de garantir l'approvisionnement en eau potable propre.

Non

Arguments des opposants

- Le Conseil fédéral partage certaines préoccupations de l'initiative, mais privilégie une mise en œuvre progressive.
- Augmenter le taux d'auto-approvisionnement net à 70 pour cent en dix ans est irréaliste et nécessiterait de fortes modifications des habitudes alimentaires de la population suisse.
- La mise en œuvre de l'initiative entraîne des coûts élevés pour la Confédération.

Conseil national



Non

0 oui
194 non
0 abstention

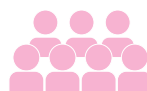
Conseil des États



Non

0 oui
44 non
0 abstention

Conseil fédéral



Non



Tu trouveras la vidéo et plus d'informations sur l'objet de la votation ici : easyvote.ch/alimentation